



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

Paris, 27 février 2025

N°194

Sommet sur le futur de l'industrie sidérurgique européenne

La France, l'Italie et l'Espagne, avec d'autres Etats-membres, appellent l'Union européenne à agir en faveur de l'industrie sidérurgique européenne.

L'industrie sidérurgique européenne est un secteur stratégique pour l'économie de l'Union européenne, car elle fournit des intrants essentiels à de nombreux secteurs, notamment l'automobile, la construction et la défense. **Une transition propre et numérique ne peut se faire sans l'acier, qui se trouve à la base de nombreuses chaînes de valeur industrielles.** Les usines sidérurgiques participent à la dynamique de nombreuses économies régionales et constituent ainsi un secteur au poids socio-économique et politique important dans les territoires. Cependant, l'industrie sidérurgique est actuellement confrontée à des défis importants. Les coûts de production ont augmenté en raison de la hausse des coûts de l'énergie et du carbone, alors que les prix ont chuté en raison de l'augmentation des surcapacités mondiales, de la concurrence déloyale des pays-tiers et de la baisse de la demande. En conséquence, la production de l'UE a diminué et l'utilisation actuelle des capacités est inférieure aux niveaux de rentabilité. Cette situation compromet la décarbonisation des usines, plusieurs producteurs ayant interrompu leurs investissements dans des projets d'acier vert.

L'Espagne, la France et l'Italie, avec le concours de la Belgique, le Luxembourg, la Roumanie, la Slovaquie, ont réfléchi aux défis auxquels est confrontée l'industrie sidérurgique et aux mesures urgentes nécessaires pour garantir sa compétitivité et préserver son empreinte industrielle en Europe.

A l'occasion d'un sommet organisé au ministère français de l'Economie des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, ils ont partagé leurs propositions avec les parties prenantes de l'industrie sidérurgique européenne, la Commission européenne et les Etats-membres présents. Ils ont salué l'initiative de la Commission européenne de lancer un dialogue stratégique avec l'industrie sidérurgique et l'ambition de travailler ensemble à l'élaboration d'un « *Plan d'action pour l'acier et les métaux* ». La récente annonce de la Commission européenne du « *Clean Industrial Deal* » souligne que qu'une feuille de route ambitieuse est impérative pour développer l'industrie propre en Europe, attirer les investissements et préserver la présence d'industries énero-intensives sur notre territoire. Compte tenu des défis économiques, écologiques et sociaux, il est urgent de mettre en œuvre cette ambition pour l'industrie sidérurgique.

Ils ont mené une réflexion commune pour présenter des propositions en prévision de ce travail collectif européen et appellent à prendre des mesures urgentes et nécessaires pour renforcer les instruments de défense commerciale, telles que :

- **La mobilisation complète et accélérée des instruments anti-dumping et anti-subsidations** dès que nécessaire, y compris sur la base de la menace de préjudice ;
- **L'amélioration rapide de la mesure de sauvegarde actuellement en vigueur**, y compris avec la mise en place de niveaux de quotas plus adaptés à la demande européenne ;
- **La présentation par la Commission, dans les meilleurs délais, de mesures visant à protéger efficacement l'industrie sidérurgique européenne contre la concurrence déloyale et la surcapacité mondiale** après l'expiration des mesures de sauvegarde actuelles à la mi-2026. Il apparaît nécessaire qu'un nouveau mécanisme de défense de l'industrie sidérurgique prenne le relais des mesures de sauvegarde actuelles, notamment en remédiant aux lacunes des mesures de sauvegarde actuelles, en s'attaquant aux surcapacités et en prenant en compte l'évolution de la demande au sein de l'UE.

La transition vers une production d'acier propre est une nécessité pour que l'industrie sidérurgique européenne reste compétitive. Des mesures structurelles sont nécessaires pour donner de la clarté aux sidérurgistes et favoriser la décarbonisation :

- **Améliorer le mécanisme d'ajustement aux frontières pour le carbone (MACF) :** des travaux supplémentaires sont nécessaires d'ici 2026 pour lutter contre les risques anticipés, en particulier en ce qui concerne les risques de fuite de carbone, tant du côté de l'aval que des exportations. En particulier, pour éviter

le « *resource shuffling* » des valeurs d'émission par défaut pour les produits sidérurgiques pourraient être appliquées dès que possible ;

- **Garantir un coût de l'énergie compétitif au niveau de l'UE** pour les entreprises des secteurs à forte consommation d'énergie exposées à la concurrence internationale ;
- **Sécuriser l'accès aux matières premières** tout en conservant les déchets d'acier au sein de l'UE ;
- **Créer un cadre pour la croissance des marchés pilotes pour les produits verts**, en particulier du côté de la demande, par exemple par le biais des commandes publiques, où les exigences en matière de contenu local pourraient être analysées.

Des investissements clés dans des projets ambitieux de décarbonation doivent être confirmés cette année en Europe, c'est pourquoi, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Italie, le Luxembourg, la Roumanie et la Slovaquie appellent la Commission européenne à considérer les propositions ci-jointes.

[Lien vers la déclaration commune](#)

Contact presse:

presse.dge@finances.gouv.fr / +33 (0)1 44 97 04 49